



**Formation
en alternance**
Titre de Technicien solier

Gerflor®

GERFLOR CONFIRME SON ENGAGEMENT DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Valoriser le métier de solier (poseur de revêtements de sols souples) est l'objectif de Gerflor. En partenariat avec l'ensemble de la profession sous l'égide du RFS (Réseau Formation Solier), nous formons des installateurs qualifiés et garantissons ainsi une prestation de qualité pour nos clients.

En effet, de nombreuses entreprises de pose manifestent un besoin permanent de poseurs de revêtements de sols qualifiés « Soliers ».

Dans cette optique, Gerflor met à disposition son Technocentre : un centre de formation agréé disposant de 750 m² dédiés à la formation comprenant 3 salles de cours, 31 cabines d'application et des formateurs expérimentés, certifiés du Titre de Technicien Solier.

Ce bâtiment a pour vocation d'offrir les meilleures conditions possibles pour un centre de formation et d'être un laboratoire des bonnes pratiques d'un point de vue technique et environnemental. Les certifications Qualiopi, ISO 9001 et ISO 14001 du site et le programme de recyclage des chutes de pose mis en place avec nos apprenants en sont la preuve.

Gerflor s'engage dans deux domaines :

La formation en alternance avec la définition d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage pour les salariés. Ce contrat d'une durée de 78 semaines dont 52 passées en entreprise de pose et 26 chez Gerflor, permet aux apprenants de suivre une formation qualifiante tout en gardant les avantages de la vie professionnelle. Il est validé par un titre « Technicien Solier » et très recherché dans les métiers de finition du Bâtiment.

La formation Continue avec 16 stages de courte durée (1 à 5 jours) suivant des modules pris en charge par les OPCO développés pour les professionnels : acquisition du savoir-faire de la pose des revêtements de sols dans leur environnement en prenant toujours en compte les nouveaux revêtements et nouvelles techniques de pose.

Ces initiatives dans le domaine de la formation témoignent de l'engagement de Gerflor à dépasser son rôle d'industriel, à ne pas se contenter de fabriquer des produits mais à avoir le souci permanent d'apporter des solutions globales à ses marchés et à ses clients.

Bertrand Chammas
PDG du Groupe Gerflor

GERFLOR S'ENGAGE DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Un besoin pour toute la France de plus de **300 nouveaux soliers** par an

Un métier d'avenir

avec des possibilités d'évolution

93 % des apprenants sont embauchés par leur entreprise suite à la formation

80% des apprenants se présentent à l'examen après 18 mois de formation

Statistique accessible sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40644/>

Le **Centre de Formation Gerflor** est un CFA d'entreprise et est référencé :



et certifié :



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

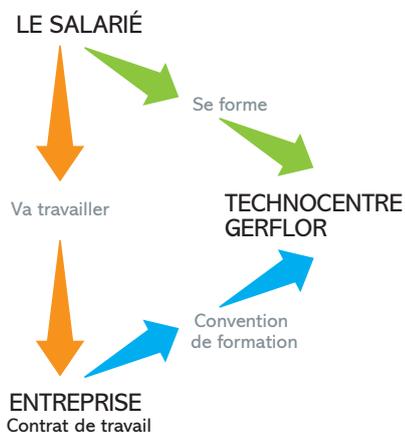
SOMMAIRE

- Conditions générales	_____	P4
- Équivalences et passerelles du titre de Technicien Solier	_____	P5
- Financement et rémunération	_____	P5
- Objectifs généraux	_____	P6
- Exemple de planning global d'alternance	_____	P7
- Cadre pédagogique	_____	P8
- Contenus pédagogiques	_____	P9
- Recrutement des candidats	_____	P10
- Mise en place du contrat	_____	P10
- Document de préinscription	_____	P11

CONDITIONS GÉNÉRALES

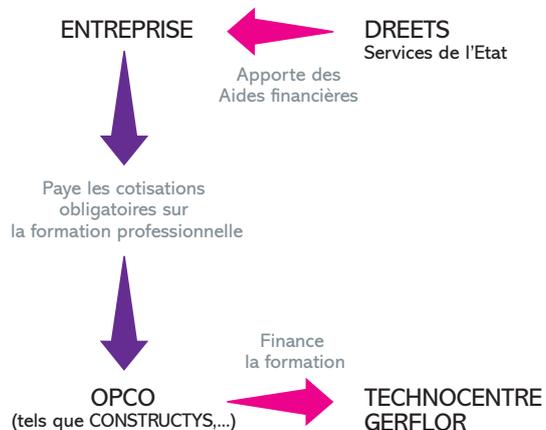
LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION IMPLIQUENT :

3 ACTEURS SUR LA FORMATION



Pour plus d'informations : voir page 10 Recrutement

4 ACTEURS SUR LE FINANCEMENT



ENTREPRISE

Toute entreprise cotisant à l'UNEDIC et dont l'activité principale ou partielle est la pose de revêtement de sols souples.

FINANCEUR

OPCO (Opérateurs des compétences) auprès duquel les entreprises versent leurs obligations de formation. (OPCO de la Construction : Constructys)

TECHNOCENTRE GERFLOR

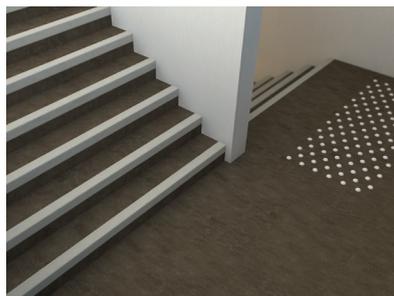
Organisme de formation enregistré sous le numéro 82 69 01203 69 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et sous le code UAI 0694531A.

Accessible aux personnes en situation de handicap, entretien préalable en cas de besoin.

Réalise la formation en centre et s'occupe du suivi administratif (état de présence au centre, facture...).

DREETS

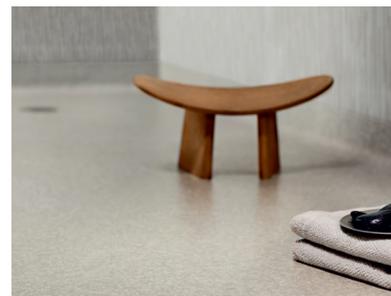
Vérifie la validité de l'instruction effectuée par l'OPCO, procède à l'enregistrement si l'avis de conformité est positif.



Réalisation de marches intégrales



Incrustations



Système Taradouche

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES DU TITRE DE TECHNICIEN SOLIER

Le Titre de Technicien Solier n'a pas d'équivalence, c'est le diplôme le plus élevé qui existe dans sa discipline. D'autres diplômes de Niveau 4 proposent de l'initiation aux revêtements de sol mais ne présentent pas toutes les techniques et matériaux enseignés dans le Titre de Technicien Solier (par ex. le cas du BP Peintre Applicateur de revêtements). La seule certification de niveau supérieur dans ce domaine est le concours : « Le Meilleur Ouvrier de France ». (Plusieurs diplômés du Titre de Technicien Solier l'ont déjà obtenu).

DÉBOUCHÉS

Plus de 97 % des diplômés du Titre de Technicien Solier sont embauchés en tant que solier à l'issue de leur formation. Toutes les tailles d'entreprises sont concernées, des TPEs aux grandes entreprises, en passant par la structure artisanale et les PME. Ces entreprises peuvent être « monoactivité » sol souple, ou comporter deux ou plusieurs activités dans les métiers de la décoration et de la finition du Bâtiment (par exemple la peinture). À la marge en matière d'emploi, les distributeurs, les établissements publics, les services techniques des collectivités locales possèdent également du personnel spécialisé pour les travaux d'entretien et de rénovation des sols. Elles interviennent sur tout type de chantiers de construction neuve ou de rénovation (des établissements recevant du public, à l'hôtellerie, aux logements privés et sociaux, aux bureaux, aux crèches, écoles et universités, en passant par les cuisines collectives, les hôpitaux, salles blanches ou informatiques, maisons de retraite, magasins, etc.) . Ils peuvent évoluer ensuite vers le poste de chef d'équipe, voire de conducteur de travaux.

Pour plus d'informations : www.formation-solier.com et direction@formation-solier.com

PASSERELLES

À ce jour, il n'existe pas de passerelle vers d'autres certifications.

Suite de parcours :

Un Solier, expert dans son domaine, peut souhaiter compléter son expertise par d'autres métiers de la finition et se tourner vers, par ex., les diplômes « Peinture ». Ce cas est cependant peu fréquent dans cet ordre-là ; en effet, le plus souvent c'est un apprenant en métiers de la finition ou en peinture qui complète sa panoplie de compétences par une spécialisation Revêtements de Sol, comme offre le Titre de Technicien Solier. L'apprenant peut aussi compléter son parcours par le Titre professionnel Conducteur de travaux Aménagement Finitions par exemple. La plupart du temps il entre toutefois directement dans la vie active.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

PRISE EN CHARGE À 100% DU COÛT PÉDAGOGIQUE PAR L'OPCO

La rémunération : en contrat de professionnalisation, la personne recrutée est rémunérée selon les conditions suivantes :

âge	< bac et bac pro	> bac et bac pro
< 21ans	65 % SMIC	75 % SMIC
21-26 ans	80 % SMIC	90 % SMIC
> 26 ans	SMIC minimum	

Pour ce contrat, le budget de cette formation est indépendant du budget formation continue des entreprises.

Le contrat d'apprentissage est accessible de 16 à 29 ans hors situation de handicap pour laquelle il n'y a pas de limite d'âge.

La rémunération : en contrat d'apprentissage, la personne recrutée est rémunérée selon les conditions suivantes :

Année de contrat	Moins de 18 ans	18 à 20 ans révolus	21 ans et plus
1 ^{ère} année	40 % du Smic	50 % du Smic	55 % du Smic ou du minimum conventionnel si plus favorable
2 ^{ème} année	50 % du Smic	60 % du Smic	65 % du Smic ou du minimum conventionnel si plus favorable
3 ^{ème} année	60 % du Smic	70 % du Smic	80 % du Smic ou du minimum conventionnel si plus favorable

LOGISTIQUE

Les frais liés au transport, à l'hébergement et aux repas font l'objet d'un accord entre le salarié et l'entreprise. Le centre de formation fournit à l'entreprise et au salarié la liste des moyens de transport et d'hébergement (chambre, hôtel, studio, foyer d'hébergement etc.) Les repas de midi sont organisés par le centre de formation. Le matériel utilisé en formation est fourni par le centre de formation, les apprenants sont responsables de leurs bonnes tenues. Suivant les contrats, les OPCO* participent au coût d'herbergement et de transport.

* Opérateurs de Compétences

EXEMPLE DE PLANNING GLOBAL D'ALTERNANCE

MOIS	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Janvier				
Février				

Attention, ce tableau est une simulation d'un planning, il a pour unique but de démontrer un modèle d'alternance entre les périodes en entreprise et au centre de formation. Un nouveau planning est défini pour chaque session. N'hésitez pas à nous le demander.

-  Période en entreprise 2/3 du temps
-  Période au Technocentre 1/3 du temps

CADRE PÉDAGOGIQUE

MOYENS MIS À DISPOSITION

1 salle de cours de 100 m².
1 plateau technique de formation de 300 m².

14 cabines d'applications individuelles de 10 à 12 m² équipées d'escaliers et différents obstacles recréant la réalité du chantier.

Outillage

Fourni par le centre durant les périodes de formation.
Chaque apprenant dispose d'un outillage individuel, mécanique et électrique en usage dans la profession et adapté à l'évolution des techniques et des produits.

Matière d'œuvre consommable :

À disposition :

Tous types de revêtement, tous les types de PVC en dalles, bandes et lés, spécial marche, système douche, linoleum, aiguilletté, moquette, stratifié, etc.

La moyenne consommée par personne est d'environ 500 m².

Les produits annexes : profilés de toutes sortes, primaires, ragréage, enduits, tous types de colles utilisées dans la profession.



Autres moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, ordinateurs, tableaux, maquettes, vidéo.

ENCADREMENT

Formateurs Technologiques et pratiques :

Spécialisés depuis de nombreuses années dans le métier du revêtement de sol souple, ils possèdent une grande expérience du chantier, une connaissance parfaite des normes en vigueur et de la technicité de mise en œuvre des produits.

Ils gardent un contact permanent avec les techniciens experts dans le domaine des supports, des matériaux et produits, afin d'être toujours à la pointe des nouvelles innovations techniques.

Professionnels de la formation, les formateurs sont habilités par le RFS (Réseau de Formation des Soliers) et titulaire du titre de Technicien Solier.

Appuis techniques spécifiques :

Intervention de professionnels dans les domaines de l'environnement, de la sécurité, de l'entretien des sols etc.



CONTENUS PÉDAGOGIQUES

MODULES DE FORMATION

Organisation et articulation des séquences selon une progression prenant en compte les acquis antérieurs et la difficulté des exercices. Un accompagnement personnel est mis en place jusqu'à la maîtrise de l'exercice.

Le premier mois de formation est consacré à la découverte des produits de préparation, des supports et des techniques de mise en œuvre de base pour les dalles, les lames et lés. Cette organisation facilite l'intégration du nouveau salarié, opérationnel sur les sujets de base du métier.

La progression pédagogique est simultanée entre la technologie et la pratique sur la totalité du temps de formation.

Des évaluations intermédiaires permettent de mesurer et de valider le degré de maîtrise des compétences atteintes dans chaque activité des blocs.

L'évolution des compétences est fournie régulièrement à l'entreprise (toutes les 6 semaines de formation) à travers le livret de suivi.

Le TECHNOCENTRE GERFLOR vous apporte son soutien et toute son expérience. Il vous accompagne en pratiquant des entretiens individuels et des rencontres en entreprise. Le formateur référent est en contact fréquent avec le tuteur et l'entrepreneur.

BLOC 1 Organiser son chantier de revêtements de sols et murs (182 heures)			BLOC 2 Réaliser la pose courante de revêtements de sols (366 heures) • Préparation courante des sols et des revêtements (C6-C7) • Mise en œuvre courante des revêtements de sol (C8-C12)			BLOC 3 Réaliser la pose technique de revêtements (288 heures) • Préparation technique des sols, murs et revêtements (C13-C14) • Mise en œuvre technique des revêtements de sol et mur (C15-C18)		
Compétence du référentiel	Référentiel d'activité	Temps de formation	Compétence du référentiel	Référentiel d'activité	Temps de formation	Compétence du référentiel	Référentiel d'activité	Temps de formation
C1	Analyser les informations relatives à l'intervention	69 heures	C6	Réaliser les travaux préalables à la pose courante des revêtements	77 heures	C13	Réaliser les travaux préalables à la pose technique des revêtements	49 heures
C2	Communiquer avec le client, la hiérarchie et les autres intervenants sur le déroulement du chantier		C7	Préparer les revêtements à la pose courante adaptée à l'utilisation prévue de la pièce		C14	Préparer les revêtements à la pose technique adaptée à l'utilisation prévue de la pièce	
C3	Organiser la logistique de son chantier	113 heures	C8	Réaliser la pose de revêtement PVC en lés	86 heures	C15	Réaliser la pose de revêtements en remontée en plinthe	89 heures
C4	Réaliser le repli du chantier		C9	Réaliser la pose de revêtement linoléum en lés	63 heures	C16	Réaliser la pose de revêtements de sol et mur pour douche	84 heures
C5	Calculer les quantités de produits pour réaliser l'intervention		C10	Réaliser la pose de revêtement textile en lés	42 heures	C17	Réaliser la pose de revêtements PVC conducteurs et dissipateurs	17 heures
			C11	Réaliser la pose de tous revêtements dalles et lames	56 heures	C18	Réaliser la pose de revêtements dans les escaliers droits et balancés	49 heures
			C12	Réaliser la pose décorative de revêtements	42 heures			
	Examen du bloc 1	14 heures 20		Examen du bloc 2	16 heures 20		Examen du bloc 3	29 heures 20
	TOTAL	182 heures		TOTAL	366 heures		TOTAL	288 heures

RECRUTEMENT DES CANDIDATS

TOUTES LES QUESTIONS SUR LE RECRUTEMENT

Pourquoi intégrer un nouveau salarié ?

Pour faire face à un besoin de main-d'œuvre, augmenter les compétences présentes et préparer l'avenir.

Quels types d'entreprises ?

Toutes les entreprises posant du revêtement de sol souple. Le centre de formation centralise l'offre et la demande des entreprises intéressées par la formation.

Quels recrutements ?

Le recrutement des candidats est réalisé conjointement par l'entreprise et le centre de formation. Nous mettons en place pour chaque session une cellule de recrutement qui gère les relations avec le Service Public pour l'Emploi (France Travail, Mission Locale, CIO, école de la 2^{ème} chance etc.). Le TECHNOCENTRE dispose d'un centre de ressources, DVD, affiches, supports de communication accessibles pour les entreprises et le Service Public pour l'Emploi.

Quel déroulement ?

Les candidats sont reçus en entretien. Un premier pour l'informer sur le métier de solier et du déroulement de la formation. Un second entretien individuel permet de mesurer la motivation, de réaliser des tests et de valider la capacité du candidat à suivre la formation.

Prérequis du candidat pour accéder au dispositif de certification par la formation (hors VAE)

- Savoir lire et écrire,
- Test d'aptitude (addition / soustraction / multiplication / division).

Si les candidats n'ont pas les prérequis, leur candidature sera néanmoins étudiée individuellement en fonction de leur profil.

Positionnement des candidats pour orientation sur un parcours de formation

Le candidat sera orienté sur le parcours de formation adéquat en fonction de son niveau, c'est-à-dire en fonction de son expérience, de ses qualifications et des résultats aux tests de positionnement. Nous mettons en place si besoin une remise à niveau avant l'entrée en formation.

Quel candidat pour quelle entreprise ?

Le positionnement du candidat présélectionné tient compte de sa mobilité, de la situation géographique de chacun.

Quelle validation ?

L'entreprise de pose reçoit les candidats en entretien. L'engagement définitif peut se faire à l'issue d'un essai ou d'un stage sur chantier.

MISE EN PLACE DU CONTRAT

À CHAQUE ÉTAPE DU RECRUTEMENT LE TECHNOCENTRE VOUS AIDE DANS VOS DÉMARCHES

Il est absolument nécessaire que les entreprises se mettent en relation avec leur OPCO pour la prise en charge financière de leur dossier.

Documents fournis par le centre de formation

- Une convention de formation en 3 exemplaires.
- Un programme complet de la formation.
- Un calendrier d'alternance centre/entreprise.
- Une attestation de positionnement (pour les contrats de professionnalisation).
- Un plan de la formation en double exemplaires (pour les contrats de professionnalisation).

Documents à fournir par l'entreprise

- Les coordonnées complètes de l'entreprise ainsi que le nom du responsable du dossier.
- Le curriculum-vitae de l'apprenant ainsi que sa date de naissance.
- Le nom de l'OPCO auprès duquel l'entreprise cotise (CONSTRUCTYS...).

L'entreprise retourne au centre

- Un exemplaire de la convention de formation signé.
- Un plan de formation paraphé et signé.

L'entreprise envoie à l'OPCO

- Une copie de la convention de formation.
- L'attestation de réalisation de positionnement.
- Le calendrier de période au centre.
- Un plan de la formation en double exemplaire.
- Les feuillets 3,4 et 5 du CERFA EJ20 (pour les contrats de professionnalisation).
- Cerfa n° 10103*09 (pour les contrats d'apprentissage)

Vous trouvez sur notre site <https://www.gerflor.fr/categorie/la-formation-chez-gerflor>

- Conditions Générales de Vente.
- Le règlement intérieur sur le site.



DOCUMENT DE PRÉINSCRIPTION*

Nom de l'entreprise : _____

Nom du contact : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Adresse e-mail : _____

Nombre de salariés : _____

Soliers : _____

Peintres : _____

Intérimaires : _____

Autres : _____

Activités principales : _____

Êtes-vous intéressé par les formations proposées : Oui Non

Si oui dans quel dispositif :

Recrutement d'un nouveau collaborateur

Réalisation d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage

Vous avez déjà le(s) candidat(s).

Merci de nous indiquer ses (leurs) coordonnées :

Vous n'avez pas le(s) candidat(s).

Nombre de recrues souhaitées : _____

En quelques mots, profil souhaité : _____

Formation d'un salarié déjà présent dans l'entreprise

Nom : _____ Fonction : _____ Ancienneté : _____

Si non, pour répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer les motifs de votre refus.

Date :

Signature :

Document à nous retourner **par e-mail : technocentre@gerflor.com**

Votre contact : **Mme Labrosse au 04 74 05 23 16**

Retrouvez nos formations sur <https://technocentregerflorportail.agate-erp.fr>



* Ce document ne constitue pas une inscription définitive, votre engagement se fera par le contrat de travail signé avec la (les) personne(s) engagée(s).

Service Express :
Conseils techniques et échantillons

gerflor.fr / suivez nous   



N°Azur 0 810 569 569

PRIX APPEL LOCAL

N°Azur FAX 0 810 569 570

PRIX APPEL LOCAL

e-mail : contactfrance@gerflor.com



RC Lyon B 726 580 152 - jpe - 07/2025 - Z004 2670 - Prix indicatif documentation : 4,40 €

we care / we act nos engagements pour 2030

 <p>climat</p> <p>-30% CO₂ scopes 1,2,3 en tonnes CO₂, vs 2019⁽¹⁾</p>	 <p>ressources</p> <p>75% biosourcé, minéral et recyclé⁽²⁾</p> <p>30% contenu recyclé⁽³⁾</p>	 <p>économie circulaire</p> <p>65,000 tonnes de déchets traités⁽⁴⁾</p> <p>45% pose libre⁽⁵⁾</p>	 <p>santé & bien-être</p> <p>100% de nos produits supérieurs aux normes de qualité de l'air intérieur⁽⁶⁾</p> <p>95% des ventes couvertes par une EPDs⁽⁷⁾</p>	 <p>collaborateurs</p> <p>Objectif 0 accident⁽⁸⁾</p> <p>30% de femmes⁽⁹⁾</p> <p>40% mobilité interne⁽¹⁰⁾</p>
---	--	---	--	---

Plus de détails : 1.Scopes 1,2 & 3, en valeur absolue, approche « market-based ». Trajectoire validée par l'initiative SBT (Science Based Targets). 2.Origine des matières premières pour l'ensemble du portefeuille Gerflor Floor&Wall, en tonnes, en moyenne. Comprend 15% de sel vierge, un élément essentiel dans la fabrication du vinyle. Sur la base de 70% en 2024. 3.Pourcentage moyen contenu dans le portefeuille de vinyles Gerflor Floor&Wall vinyl, en tonnes. Sur la base de 21% en 2024. 4.Traités dans nos propres usines de recyclage. Par rapport à 56,600 tonnes en 2024. 5.Pourcentage de nos ventes de revêtements de sol (en chiffre d'affaires réalisés) avec des produits non collés, faciles à enlever, faciles à réutiliser. Sur la base de 40% en 2024. 6.100% du vinyle et du linoléum vendus sur le marché de la construction inférieurs à 100 µg / m³ (TCOV 28 jours). 7% de nos ventes Sols & Murs couvertes par des FDEs. Comparé à 61% en 2024. 8.Objectif TFI (taux de fréquence des accidents du travail) inférieur à 3 vs. 8,9 en 2023, pour tous les employés Groupe Gerflor. 9.30 % de femmes dans notre effectif mondial et parmi nos cadres/managers. Comparé à 26% en 2024. 10.Pourcentage d'emplois pourvus via des recrutements internes, Groupe Gerflor. Sur la base de 36% en 2024.

